

.....  
**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 13 JANVIER 2023**  
.....

L'An Deux Mille Vingt Trois, le TREIZE du mois JANVIER à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique et ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DARCIS, Maire de la commune.

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Madame BLIN Marie-Annick est nommée secrétaire de séance.

Membres présents: MM. & Mmes DARCIS Philippe - BLIN Marie-Annick – BARBIER Stéphane - CANIVET Aurélie – DESREUMAUX Gaëtan – GAUDECHON Ludovic - TOUZÉ Roland

Absente : Mme DHAILLY Karine

**Ordre du jour**

- Délibération n° 01/01/2023 - Délibération d'approbation du procès-verbal du 9 décembre 2022
- Délibération n° 02/01/2023 – Autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissement avant le Budget primitif communal 2023
- Délibération n° 03/01/2023 – Délibération pour les dépenses au compte 623 (Fêtes et cérémonies)